

AGLEAU

Alerte Generale sur l'EAU

agleau@gmail.com
http://agleau.fr

Adresse postale : 34 rue Claude Bénard, 95610 Éragny-sur-Oise
Publication au Journal Officiel : le 23/01/2010, sous le n°20100004
Identification RNA : W953002130

Éragny-sur-Oise, le 6 juillet 2010.

Monsieur Pierre-Henry Maccioni
Préfet du Val d'Oise
5 avenue Bernard Hirsch
95010 Cergy-Pontoise cedex

Monsieur le Préfet ,

Notre association, constituée au début de cette année, a le souci de toutes questions relatives à la gestion de l'eau, qu'il s'agisse de sa production, de sa distribution ou de son épuration.

Nous avons donc été attentifs à votre décision d'interdire la consommation des poissons de l'Oise. Cela correspond, à l'évidence, à un souci de préserver la santé des riverains de cette rivière, mais nous constatons que c'est tout le vaste bassin de la Seine qui est concerné, avec 30% de la population française et 40% de ses activités !

Il ne s'agit pas seulement, en effet, de présence de PCB, mais aussi d'autres polluants produits par les activités humaines, industrielles et agricoles. Les métaux lourds stagnants dans les dépôts, en profondeur, dans le lit de la rivière, peuvent être d'autant plus nocifs que des dragages les brassent. Les molécules de médicaments, rejetés par les particuliers, les hôpitaux, et mal filtrées par les stations d'assainissement, constituent des pollutions de plus en plus inquiétantes que la meilleure clarté des eaux (par rapport aux décennies passées) ne révèle pas. Quant aux pesticides et autres pollutions chimiques, ils n'ont jamais cessé de troubler gravement notre environnement, tout au long des rives.

L'importante usine de production d'eau potable de Méry sur Oise alimente des communes du SEDIF et de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Nous nous interrogeons donc sur les effets que les pollutions de l'Oise peuvent produire sur la potabilité de l'eau que nous consommons, en dépit des efforts et de la compétence des personnels chargés de veiller sur sa qualité.

Aussi croyons-nous devoir vous interroger, Monsieur le Préfet, sur les mesures qui sont prises afin de vérifier que l'eau puisée dans l'Oise, même une fois filtrée et traitée, conserve toute sa potabilité. Cette information nous importe non seulement en tant qu'usagers, mais par souci de connaître, avec précision, les risques que nous devons, comme citoyens, contribuer à faire diminuer par nos pratiques et par une communication vérifiée auprès de tous ceux auxquels nous nous adressons.

Agrez, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

Le président d'AGLEAU :
Jean-Pierre Dacheux

